



PORTS REGIONAUX - BAREME 2024 Augmentation : 4,80%

**REDEVANCES DOMANIALES (HORS T.V.A.)
PRESTATION DE SERVICES
Quiberon - Port Maria, Port de commerce de Vannes**

Indice mensuel des Prix à la Consommation - Ensemble des ménages (hors tabac)	Août 2022	Août 2023
	112,63	118,00

N° Tarif	Nature de l'occupation	Tarifs 2023 en € H.T.	Tarifs 2024 en € H.T.	Unité (par an) sauf disposition contraire
E1 occupation Terre-plein portuaire				
E1-1	tarif ordinaire	14,77	15,48	/ m ²
E1-2	tarif ordinaire - Minimum de perception	143,21	150,09	/ m ²
E2-1	tarif commercial	24,15	25,31	/ m ²
E2-2	tarif commercial - Minimum de perception	283,10	296,69	/ m ²
E2 Prestations de services				
E 2-1	forfait nettoyage des cales	2120,89	2222,70	Forfait/prestation
E3 Réseaux				
E3-1	Embranchement particulier pour les voies ferrées	6,14	6,44	/ ml
E3-2	Canalisation immergée Ø ≤ 0,125 m	1,80	1,89	/ ml
E3-3	Canalisation immergée Ø > 0,125 m	2,47	2,59	/ ml
E3-4	Canalisation enterrée Ø ≤ 0,6 m	1,08	1,13	/ ml
E3-5	Canalisation enterrée Ø > 0,6 m	1,48	1,56	/ ml
E3-6	Canalisation aérienne Ø ≤ 0,6 m	2,15	2,26	/ ml
E3-7	Canalisation aérienne Ø > 0,6 m	2,97	3,11	/ ml
E3-8	Minimum par occupation	125,93	131,97	forfait
Gratuité et abattement				
	La gratuité pourra être accordée dans les conditions et pour les motifs exposés à l'article L 2125-1 du CGPPP. Des abattements à l'application des tarifs d'occupation du domaine public pourront être proposés jusqu'à 95% du montant des tarifs dans les conditions visés à l'article L. 2125-1 du CGPPP.			
Redevance variable				
	La Région prévoit la possibilité d'appliquer une part variable de redevance au vu du chiffre d'affaires du bénéficiaire d'une AOT en fonction d'une assiette et selon une fourchette haute et basse : - en deçà de x € de chiffre d'affaires : application d'une redevance variable = à % du Chiffre d'affaires - au-delà de x € de chiffre d'affaires : application d'une redevance variable = à % du Chiffre d'affaires			